



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ POUR L'INSTALLATION D'UN CHAUFFAGE (ou d'autres appareils)

Cette autorisation ne remplace pas l'avis officiel d'installation!

### Propriétaire du bâtiment

Nom : \_\_\_\_\_  
Rue / N° : \_\_\_\_\_  
Lieu : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_

### Requérant Installateur / Architecte

Nom : \_\_\_\_\_  
Rue / N° : \_\_\_\_\_  
Lieu : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_

### Emplacement du bâtiment

Rue / N° : \_\_\_\_\_  
Lieu : \_\_\_\_\_  
Parcelle N° : \_\_\_\_\_

### Type de bâtiment (le plan de situation s.v.p.)

- Ancienne construction  
 Nouvelle construction
- Maison pluri-familiale \_\_\_\_\_ unités de logement  
 Maison individuel

### Genre de chauffage

- Nouvelle chaudière à gaz
- Remplacement du système existant
- puissance actuelle \_\_\_\_\_ KW
- Type :  gaz  bois  
 mazout  électrique
- Avec production d'eau chaude au gaz

### Remarques :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date, signature : \_\_\_\_\_

### Demande à envoyer à :

**Services Techniques  
Ville de Saint-Imier  
Rue Agassiz 4**

**2610 Saint-Imier**

### Données relatives à la puissance

Chaudière puissance nominale \_\_\_\_\_ KW  
Chaudière charge nominale \_\_\_\_\_ KW

Chauffe-eau puissance nominale \_\_\_\_\_ KW  
Chauffe-eau charge nominale \_\_\_\_\_ KW  
Autres équipements \_\_\_\_\_ KW

A remplir par les Services Techniques

### Contrôle de réseau

- Conduite principal existante**  
 oui  non
- Branchement d'immeuble existant**  
 oui  non

Pression d'alimentation:  20 mbar  100 mbar

Devis détaillé demandé  oui

### Frais à la charge de l'intéressé (hors TVA)

Contribution aux frais du réseau,  
conduite principal Fr. \_\_\_\_\_

Contribution aux frais de branchement  
d'immeuble Fr. \_\_\_\_\_

Installation avant compteur Fr. \_\_\_\_\_

**Total (estimation) Fr. \_\_\_\_\_**



## COMMANDE

( Une fois la demande préalable accepté )

Le soussigné **commande** :

- Branchement au réseau de gaz , installation du compteur .**
- Contrôle de l'installation existante , remise en service et pose du nouveau compteur .**

Rue / N°:

Lieu:

N° de parcelle:

Mandataire:

Entrepreneur

ou architecte:

Destinataire  
de la facture:

Facture  
payée par:

**Délai d'exécution proposé :**

**La commande doit être adressée aux Services Techniques, au minimum un mois avant le début des travaux .  
Les travaux ne seront exécutés que lorsque la demande de raccordement et l'avis d'installation seront en  
possession des Services Techniques dûment signés.**

## PRESCRIPTIONS

### **Pour l'installation de conduites et d'appareils à gaz sur le réseau de distribution de Saint-Imier .**

1. Les Services Techniques sont les seuls compétents pour :
  - a) la pose et l'entretien des raccordements au réseau, des conduites de distribution, des conduites de branchement, des conduites montantes (pour autant qu'elles contiennent du gaz non mesuré) ainsi que pour l'installation des compteurs
  - b) toutes modifications aux parties précitées des installations, le démontage des compteurs de gaz et des conduites contenant du gaz non mesuré
  - c) déterminer le type, l'emplacement des compteurs ainsi que l'organisation de leur contrôle
  - d) décider des caractéristiques des conduites de gaz, conformément aux directives de la SSIGE (G1, G3) ;
2. Les installations de gaz, après le compteur, ne peuvent être exécutées que par des installateurs concessionnaires.
3. Seul le matériel et les appareils homologués par la SSIGE peuvent être installés et mis en service
4. La demande d'autorisation de tous les travaux d'installation doit être faite aux Services Techniques avant le début des travaux; il est obligatoire de signaler toutes les modifications, extensions et remplacements d'appareils à gaz
5. Si l'installation n'est pas exécuté conformément avec l'avis d'installation et les directives de la SSIGE, des mises en conformité seront exigées et devront être réalisées selon le rapport de contrôle.
6. **Le gaz ne sera distribué que lorsque l'installation sera approuvée par les Services Techniques.**

Lieu , date:

le client :



## AVIS D'INSTALLATION

## A compléter par l'installateur

Concerne l'immeuble : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

**Chauffage**     avec /     sans production d'eau chaude (cocher ce qui convient)

Emplacement du local: \_\_\_\_\_

Étage : \_\_\_\_\_

Puissance nominale: \_\_\_\_\_ KW

Nombre d'appareils : \_\_\_\_\_

Chaufferie construite en :

béton

maçonnerie

Volume : \_\_\_\_\_

m<sup>3</sup>

**Si puissance > 70 kW:**

Surface de décompression : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

vanne magnétique

Emplacement prévu pour le compteur: \_\_\_\_\_

### Production d'eau chaude (seulement pour chauffage direct)

Puissance nominal : \_\_\_\_\_ KW

Nombre d'appareils : \_\_\_\_\_

Brûleur :

atmosphérique

à condensation

autre

Cheminée :     existante

nouvelle section

Diamètre: \_\_\_\_\_

cm

Mise en service prévue le : \_\_\_\_\_

Amenée  
d'air frais

K\*

$$\frac{\text{Puiss.} * 100}{90}$$

$$\frac{\dots\dots KW * 100}{90}$$

\* 6 =

\_\_\_\_\_ cm<sup>2</sup>

mesure sur place :

\_\_\_\_\_

\*

\_\_\_\_\_

=

\_\_\_\_\_ cm<sup>2</sup>

**Les ouvertures ne doivent pas pouvoir être obstruées**

### Rappelle selon les directives de la SSIGE G 1

La perte de charge admise après compteur pour une installation décentralisée est de 1.0 mbar

La perte de charge admise après compteur pour une installation centralisée est de 0.6 mbar

Cuisson ou autre à préciser s.v.p.

Marque : \_\_\_\_\_

Puissance nominale : \_\_\_\_\_

KW

Type : \_\_\_\_\_

Nombre d'appareils : \_\_\_\_\_

Date:

Signature + timbre :

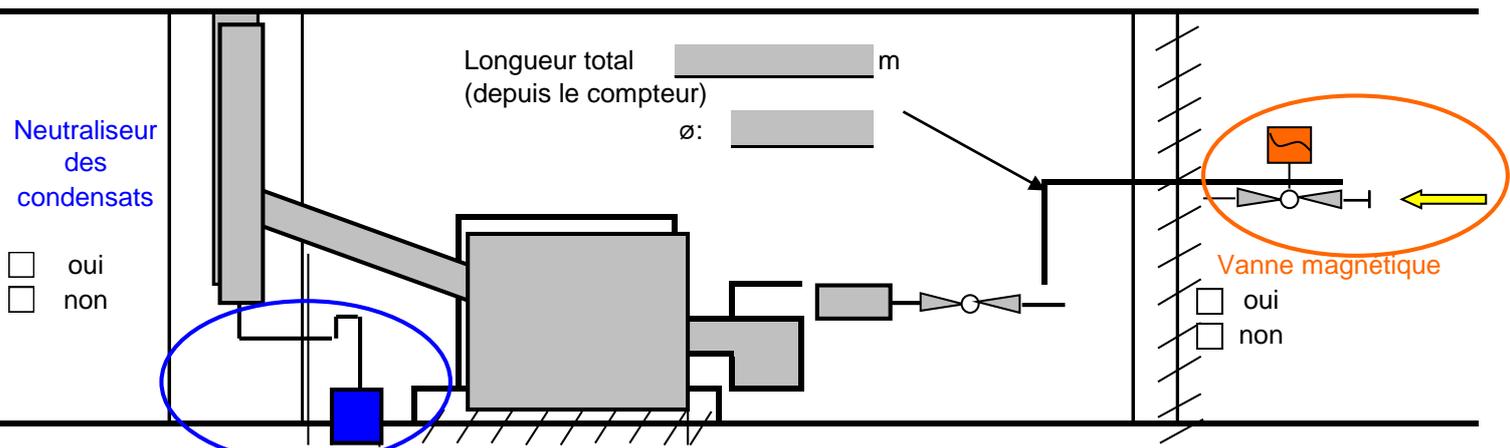


AVIS D'INSTALLATION

A compléter par l'installateur

**Chaudière avec brûleur à air pulsé**

Chaudière                    marque : \_\_\_\_\_                    Type : \_\_\_\_\_  
Brûleur pulsé            marque : \_\_\_\_\_                    Type : \_\_\_\_\_

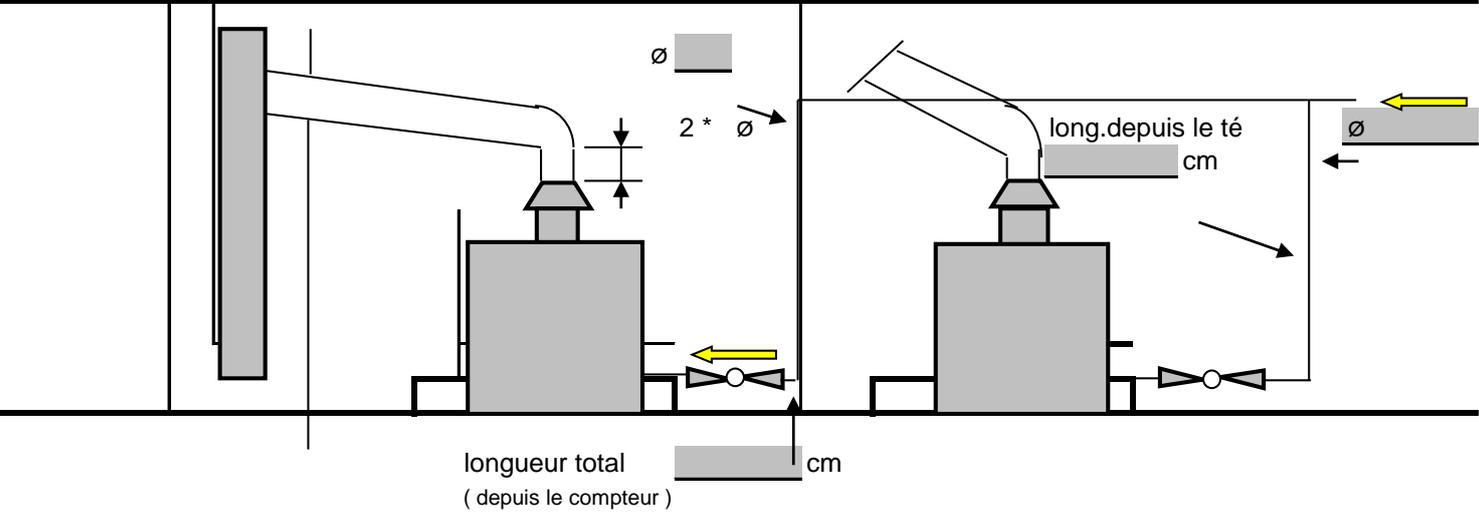


Chaudière atmosphérique  
 Chaudière à condensation

Marque : \_\_\_\_\_  
Type : \_\_\_\_\_

Bouilleur à gaz  
 Ballon sanitaire

Marque : \_\_\_\_\_  
Type : \_\_\_\_\_



Date : \_\_\_\_\_

Signature + timbre : \_\_\_\_\_









